

Commune de PLOTTE
"Le Pré de la Grimaury "

La Grimaury - Section B

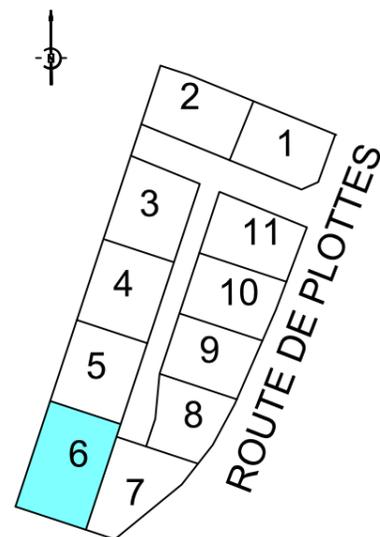
PLAN DE BORNAGE

LOT 06 : B n° 931

PA n°071 353 18 S0001 du 11 février 2019

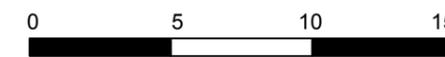
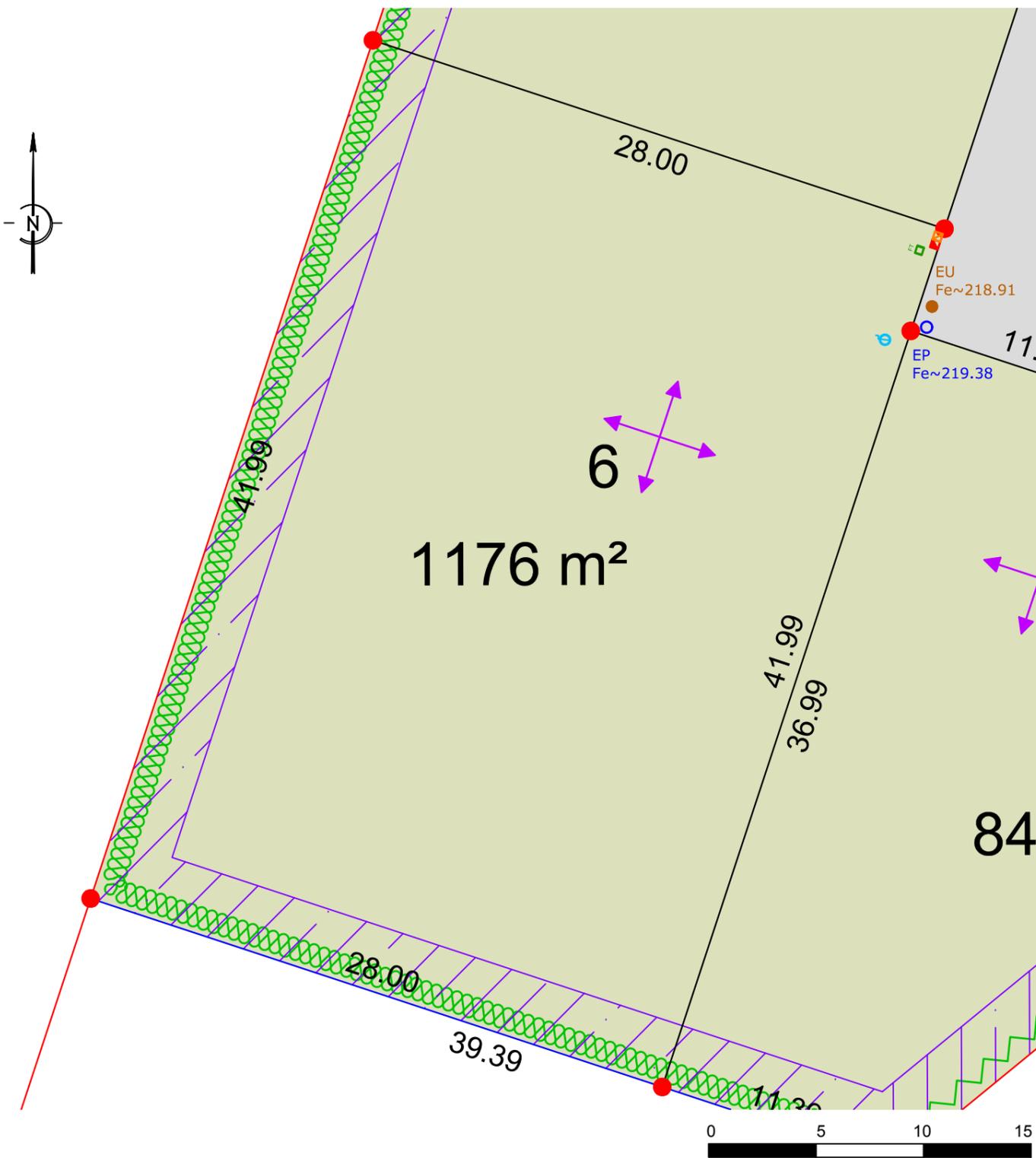
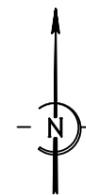
Superficie : 1176 m²

Surface de plancher maximale : 300 m²



Nota :

- 1) Les cotes et surfaces figurant sur ce plan définitives.
- 2) L'acquéreur doit consulter le plan de composition, le règlement de lotissement, le cahier des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales et le plan local d'urbanisme avant tout établissement de projet sur un lot.
- 3) L'emplacement, les cotes des réseaux et les cotes de voirie sont des cotes projet. Elles seront susceptibles d'être modifiées suite à des impératifs de chantier.
- 4) Seul le plan de recolement des travaux indiquera les éléments de réseaux.



Echelle : 1/250

- Périmètre du lotissement
- - - Bordure type CR1
- Bordure type T2
- - - Volige bois
- Enrobé
- Stationnement et entrée en enrobé
- Sablé
- Espace vert
- Noüe

- Arbre à planter par le lotisseur
- Clôture végétale obligatoire à la charge de l'acquéreur
- Haie existante à conserver ou à replanter
- Eclairage
- Accès véhicule interdit
- Zone non-aedificandi de 3.0m
- Sens de faitage obligatoire des principaux bâtiments à édifier

- Regards et coffrets de branchement Issus des recolements entreprise
- Eaux Usées (EU)
- Eaux Pluviales (EP)
- Adduction d'Eau Potable
- Electricité
- Gaz
- Téléphone
- Borne O.G.E. nouvelle / existante
- Poteau incendie
- Grille eaux pluviales
- Point de collecte des OM